

27 septembre 2017



Communiqué de presse du groupe LaREM

Adoption en commission du projet de loi mettant fin à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures : une avancée environnementale importante

Mardi 26 septembre, la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné et voté en première lecture, **le projet de loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures conventionnels et non-conventionnels et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement**. Lundi 25 septembre, la Commission des Affaires économiques a également examiné et voté le texte pour avis.

Présenté en Conseil des Ministres le 6 septembre, ce projet de loi vise à mettre fin à la production d'énergies fossiles en France à l'horizon 2040. **Il s'inscrit dans la continuité des engagements du Président de la République et du Plan Climat** présenté par le Ministre de la Transition écologique et solidaire.

Ce texte a aussi bien une portée symbolique – faire de la France un pays à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique au niveau mondial – qu'une application concrète et une avancée pour la transition écologique des territoires. Au-delà du symbole, c'est un pas en avant.

Après ce passage réussi en commission, le projet de loi sera examiné en séance dès le **mardi 3 octobre**.

Les principales réactions

Jean-Charles Colas-Roy, rapporteur pour la commission du développement durable : *« Ce texte est ambitieux et responsable. Ambitieux par sa portée et son effet d'entraînement sur la scène internationale. Responsable parce qu'il laisse le temps aux entreprises d'adapter leurs activités à la transition de leurs filières. »*

Matthieu Orphelin, responsable pour la commission du développement durable : *« Ce projet est plus que symbolique, c'est une vraie transformation et un bon point d'équilibre entre ceux qui voudraient que rien ne change (...) et ceux qui pensaient qu'on pouvait arrêter du jour au lendemain une dépendance de plusieurs siècles, sans prendre en compte la nécessité d'accompagner cette transition ».*

Célia de Lavergne, rapporteur pour avis pour la commission des affaires économiques : *« Je me félicite que l'ambition de la France en matière de réchauffement climatique s'affirme tout en prenant en compte les réalités économiques et de nos territoires ».*

Contacts presse :

Akila Mat : 06 15 99 96 98 / Thibault Gential : 06 03 98 61 55

27 septembre 2017



Huguette Tiegna, responsable pour la commission des affaires économiques : « *Je me réjouis de l'adoption de ce texte en commission. Il s'agit d'un texte équilibré et en pleine cohérence avec nos objectifs climat pour amorcer enfin la neutralité carbone en 2040* ».

Les grandes mesures du texte

- Sortie progressive du pétrole et confirmation de l'interdiction des carburants non conventionnels (dont gaz de schiste) : la fin progressive de toute nouvelle exploration et exploitation d'hydrocarbures (conventionnels et non conventionnels) sur le territoire français ;
- L'arrêt de l'exploitation d'hydrocarbures à moyen terme à travers l'interdiction de délivrance de concessions existantes au-delà de 2040 ;

Les apports du groupe sur ce texte

Les amendements portés par les rapporteurs et le groupe ont permis :

- D'assurer la généralisation effective de la fin de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures en France et notamment de tous les non conventionnels (dont gaz de schiste) :
 - L'interdiction claire du charbon
 - La clarification de la définition du gaz de mine permettant d'interdire clairement de l'exploration et de l'exploitation du gaz de couche
 - Un meilleur encadrement du droit de suite en introduisant l'interdiction de la délivrance de concessions dans ce cadre au-delà de 2040, après la promulgation de la loi
 - Le renforcement transparence avec la mise en ligne, par le Gouvernement, de l'ensemble des demandes et des titres d'exploration et d'exploitations d'hydrocarbures liquides et gazeux, actualisé chaque semestre
- D'accompagner les territoires et les acteurs concernés par la transition : le Gouvernement a ainsi pu prendre des engagements sur l'accompagnement de ces territoires.

Contacts presse :

Akila Mat : 06 15 99 96 98 / Thibault Gential : 06 03 98 61 55